

proportion d'un pour cent du revenu national; il compte y arriver d'ici trois ou quatre ans.

Une forte proportion de l'aide canadienne est fournie directement à d'autres pays en vertu de programmes bilatéraux. Mais, parce que nous croyons à l'importance capitale des Nations Unies et à la valeur du rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement international, une partie considérable de nos fonds en matière d'aide est mise à la disposition des Nations Unies et de leurs organismes affiliés.

En 1967, le Canada occupe le quatrième rang quant à ses contributions au Programme des Nations Unies pour le développement et il se classe deuxième pour les apports au Programme mondial pour l'alimentation. Les apports considérables du Canada à ces deux programmes et à d'autres organisations des Nations Unies prennent la forme de subventions annuelles. Le Canada consent aussi des prêts et aussi des avances à la Banque mondiale et à ses organismes affiliés, la Société financière internationale et l'Association internationale pour le développement. La Banque est intimement liée aux Nations Unies.

Même si nous avons parfaitement raison d'être fiers de ce qu'accomplit le Canada, par l'intermédiaire des Nations Unies et autrement, nos efforts ne doivent pas diminuer. A l'heure qu'il est, le revenu annuel moyen par tête, dans le pays le plus riche au monde, les États-Unis, est vingt-cinq fois supérieur à celui des pays en voie de développement, et si le rythme actuel de progrès économique se maintient, en l'an 2000, le revenu moyen par tête, aux États-Unis, équivaldra à 35 fois celui des dits pays.

A cause de la force de leur rayonnement universel, les Nations Unies constituent une excellente source d'encouragement propre à inciter les pays en voie de développement à se développer eux-mêmes en élaborant des méthodes qui facilitent leur progrès. Ainsi, nul doute ne plane autour de la nécessité de résoudre le problème de l'augmentation rapide de la population, de réaliser des réformes agraires, de favoriser l'avènement d'une administration efficace, compétente et honnête. Seuls les pays en voie de développement peuvent prendre avec succès de telles mesures qui soient en harmonie avec leurs valeurs culturelles et leurs institutions.

Mais les pays développés, comme le Canada, devront jouer pleinement leur rôle. Ils devront être prêts à partager leurs richesses en participant aux programmes d'aide au développement et il leur faudra ouvrir leurs marchés aux produits des nouvelles industries des pays en voie de développement. Tous les pays devront coopérer dans les cadres du régime des Nations Unies et, de façon bilatérale, mettre en oeuvre des programmes qui contribueront efficacement à l'accélération du développement. La bonne volonté est nécessaire, mais on a également besoin d'une planification judicieuse et d'une saine administration, pour assurer l'utilisation efficace des ressources disponibles.

Il est de l'intérêt du Canada et de tous les Canadiens que notre pays participe pleinement à l'oeuvre du développement international.